

Public :

- Responsable de cuisine ou encadrant
- Personnel travaillant dans un service de restauration
- Personnel de service

- Formation interentreprises : Accessibilité aux personnes en situation de handicap selon le site de formation

- Formation intraentreprises : selon l'établissement

- Aucun pré-requis

Durée : 3h30 heures
Horaire : à définir
Code : Intra ou Inter BD

Formation sur la valorisation des biodéchets

Le service Conseil Expertise Alimentaire de Labocéa forme toute personne souhaitant s'initier au tri à la source des biodéchets et enrichir ses connaissances pour démarrer une activité de compostage autonome en établissement.

OBJECTIFS

Informers les professionnels sur :

- Les biodéchets, définition et contexte réglementaire
- La diminution du gaspillage alimentaire
- La solution de valorisation par compostage
- Les autres modes de valorisation

PROGRAMME

1 - Présentation définition et contexte

- Les biodéchets et les définitions
- Les textes réglementaires et les échéances

2 - La lutte contre le gaspillage alimentaire en amont

- Être conscient de l'origine des biodéchets et des quantités générées sur son site
- Les actions à mener pour diminuer le gaspillage alimentaire

3 - La mise en œuvre du compostage autonome en établissement

- Les avantages à cette mise en place
- La préparation du projet (acteurs, moyens, quantification)
- Organisation et gestion au quotidien
- La traçabilité
- Le devenir de la matière et les normes

4 - Les autres modes de valorisation

Moyens pédagogiques et d'encadrement : formation en salle, support PPT, Quizz. La formation sera dispensée par un consultant du service CEA.

Modalités d'évaluation : Quizz en début et en fin de formation, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, attestation de formation.

Tarifs et contacts : Se reporter au devis joint



100% de clients « très satisfaits » et 1047 stagiaires formés en 2025.

Labocéa est un prestataire de formation déclaré auprès du préfet de la région Bretagne - Numéro de déclaration : 53 22 085 49 22

V.2026

